

## AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

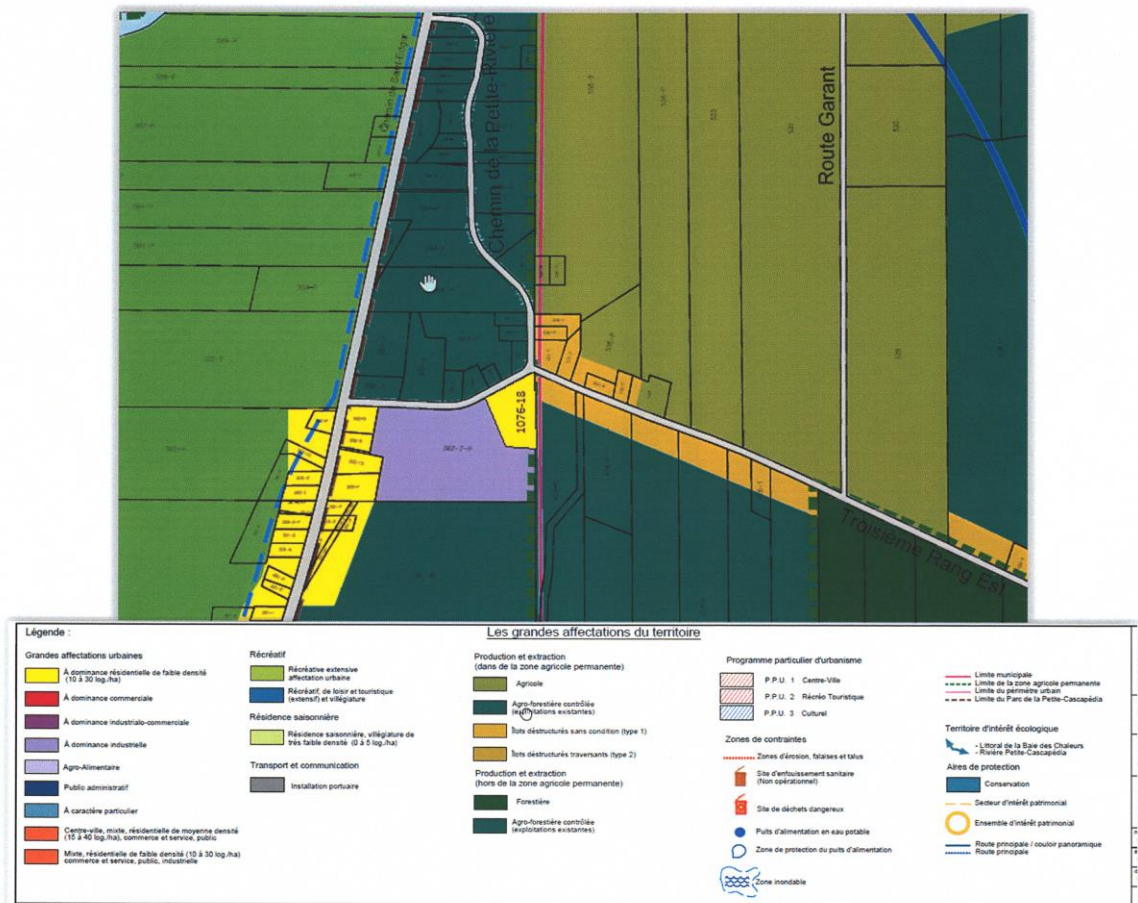
**Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme.**

### AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance extraordinaire tenue le 15 octobre 2018, le Conseil municipal a adopté le projet de Règlement numéro 1076-18 modifiant le Règlement 926-13 relatif au plan d'urbanisme. Une assemblée publique de consultation aura lieu **le 5 novembre 2018, à 16 h**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville située au 99, place Suzanne-Guité, New Richmond. Au cours de cette assemblée publique le maire ou un autre membre du Conseil désigné par le Conseil, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

### Résumé du projet:

Ce règlement a pour objet de modifier le règlement relatif au Plan d'urbanisme afin de modifier une grande affectation urbaine à dominance industrielle. La carte des grandes affectations du sol et densités d'occupation, qui fait partie intégrante du Plan d'urbanisme, sera modifiée comme suit : remplacement d'une partie de terrain bornant le Rang 3 Est faisant partie de l'affectation à dominance industrielle par l'affectation à dominance résidentielle à faible densité (10 à 30 logements/ha). Cette modification est illustrée ici-bas (**partie jaune : 1076-18**).



Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau, soit de 8 h à 16 h.

Donné à New Richmond,  
 Ce 16<sup>e</sup> jour d'octobre 2018

Céline LeBlanc, greffière